

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE LA PATRIE**

**EXTRAIT** Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **2 juillet 2019**, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

**Sont présents :**

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1  
Madame France Tardif, conseillère # 2  
Monsieur Jean-Pierre Comtois, conseiller # 4  
Monsieur Philippe Delage, conseiller # 5  
Madame Chantal Prévost, conseillère # 6

**Est absent :**

Madame Nathalie Pilon, conseillère # 3

Formant quorum sous la présidence de Madame Johanne Delage. Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe sont présent.

Les membres présents forment le quorum.

**COPIE DE RÉOLUTION NUMÉRO 2019-07-226**

**Programme PNHA – salle municipale ;**

**Considérant que** la municipalité de La Patrie veut faire un projet de réfection de la salle municipale en passant par le programme PNHA ;

**Considérant que** ce projet à pour but principalement de remplacer le plancher de la grande salle municipale et de rénover en profondeur les salles de bain afin de les adapter aux personnes handicapées, en perte d'autonomie ainsi qu'aux aînés résidant à La Patrie ;

**Sur la proposition** de Madame France Tardif  
**Appuyé** par Monsieur Jean-Pierre Comtois  
**Et résolu unanimement**

**Que** le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière ;

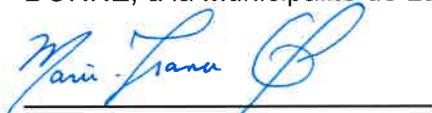
**Que** la municipalité de La Patrie a pris connaissance du Guide du programme RÉCIM et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle ;

**Que** la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée ;

**Que** la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme RÉCIM associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci y compris tout dépassement de coûts.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME au Livre des Délibérations,  
Ce 19 ième jour de juin 2019.

DONNÉ, à la Municipalité de La Patrie, ce 20<sup>e</sup> jour du mois de juin deux mille dix-neuf.

  
Marie-France Gaudreau  
Directrice Générale Adjointe